



## **INITIATION A LA PHOTO SOUS MARINE**

**Samedi 4 Janvier 2020**

**Piscine olympique de Dijon**

### **Lieu**

Piscine olympique de Dijon-Portes de Mirande, 12 rue Alain Bombard-21000 Dijon.

RDV à 10h00 à la salle du premier étage de la piscine (à gauche en haut de l'escalier au dessus de l'accueil)

### **Conditions**

Niveau 2 de plongée minimum (niveau 1 accepté sous réserve d'encadrant)

Certificat médical, ordinateur de plongée, carte de brevet et licence FFESSM à apporter obligatoirement pour accéder à la fosse.

### **Matériel**

-Appareil de prise de vue avec batteries chargées et carte mémoire (appareil photo ou mini camera) et son caisson étanche ainsi que son mode d'emploi.

-Ordinateur portable recommandé pour télécharger les photos et les analyser.

-Maillot de bain, serviette, palmes, masque et ordinateur de plongée (la fosse fournira les gilets, détendeurs et combinaisons)

-Matériel pour prendre des notes.

## **Programme**

- RDV à 10h00 à la piscine
- Accueil des participants et présentation du déroulement de la journée
- De 10h30 à 12h30 : Prise en main de son appareil de prise de vue, les réglages de base, utilisation et entretien courant du matériel.
- De 12h30 à 13h30 : Apéro et repas tiré du sac (Chacun apporte son pique nique)
- De 13h30 à 15h 30, Conseils de prise de vue et préparation du matériel.
- De 16h à 17h, plongée à la fosse.
- De 17h30 à 18h30 Téléchargement des photos et analyse des images de chacun.
- 18h30-Cloture de la journée.

Le programme sera adapté en fonction du matériel de chaque participant

## **Participation**

20 € par participant.

Chèque à l'ordre de : CR FFESSM Bourgogne Franche-Comté

# FICHE D'INSCRIPTION

A retourner à : Véronique BOISSIER-MOTTOT

30 rue de l'égalité 21000 Dijon

06 12 38 88 67 / [vkb.m@free.fr](mailto:vkb.m@free.fr)

NOM : \_\_\_\_\_

PRENOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

TEL : \_\_\_\_\_

MAIL : \_\_\_\_\_

NIVEAU PLONGEE : \_\_\_\_\_

MATERIEL PHOTO : \_\_\_\_\_

ECLAIRAGE : \_\_\_\_\_

Document à envoyer avec l'inscription (au plus tard le 24 décembre 2019) : Cheque de 20 € à l'ordre de : **CR FFESSM Bourgogne Franche-Comté**

